

dite banque, en conformité de l'acte intitulé : " Acte concernant les banques et le commerce de banque", et aussi pour augmenter son capital d'un million de piastres.

De la banque des Marchands et de la banque des Artisans ; demandant la passation d'un acte pour étendre la charte des dites banques, en conformité de l'acte intitulé : " Acte concernant les banques et le commerce de banque".

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des affaires de la caisse d'économie de Notre Dame de Québec, à venir jusqu'au 31 mai 1870.

Et aussi un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *St. François* pour l'année 1870.

Ordonné, qu'ils restent sur la table et il sont comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Sanborn*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
15 mars, 1871.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisants les avis qui en ont été donnés : de la banque de la Puissance, demandant la passation d'un acte pour prolonger sa charte et l'amender en augmentant son capital jusqu'à concurrence de deux millions de piastres et pour d'autres objets ; de *St. George Harvey* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " compagnie unie des cultivateurs de betterave à sucre et manufacturiers de sucre de betterave, du *Canada* ;" de la banque *Ontario* demandant qu'il soit passé un acte pour amender l'acte 32 et 33 *Vic.*, ch. 53 intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque *Ontario* " ; de Sa Seigneurie l'Evêque de *Fredericton* et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, demandant la passation d'un acte pour autoriser l'union de l'église d'*Angleterre*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, avec le synode provinciale du *Canada* ; de la compagnie de télégraphe de la Puissance, demandant un acte d'incorporation ; de la compagnie du chemin de fer de la Rive Nord, demandant la passation d'un acte qui l'exempte de l'obligation de construire des ponts levés ou ponts tournants sur les rivières navigables, à condition qu'elle construise des ponts de hauteur suffisante pour ne point gêner la navigation ; de l'honorable *Alexander Campbell* et autres de la cité de *Kingston*, demandant la passation d'un acte pour les incorporer sous le nom de " compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*."

Votre comité a aussi examiné la pétition de *Peter Kennedy* et autres, des comtés de *Glengarry* et *Russell*, demandant un acte d'incorporation à l'effet de construire un chemin de fer qui partira de quelque point sur le Grand Tronc de chemin de fer, dans le comté de *Soulanges*, à ou près de *Coteau Landing*, pour se rendre à *Alexandria Mills*, dans le comté de *Glengarry*, et de cet endroit, à la cité d'*Ottawa* ; et de la compagnie du chemin de fer de *Toronto* et *Nipissing* demandant la passation d'un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne de chemin de fer d'un point sur le rivage Est du Lac *Nipissing*, à un autre point sur la Baie *James* ; et votre comité a trouvé que les avis n'ont pas été publiés pendant toute la durée voulue ; il recommande cependant de suspendre la 51<sup>ème</sup> règle dans ces deux cas, vu que le comité des banques, du commerce et des chemins de fer pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Votre comité, après avoir examiné la pétition de *John Henry Dumble* et autres de la province d'*Ontario* et des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " compagnie d'exploitation des mines de fer de *Forsythe* " est d'opinion que ce sujet est plus proprement du ressort de la législature provinciale de Québec.